

## Lycée Jacques FEYDER

10, rue Henri Wallon – BP100  
93801 ÉPINAY SUR SEINE CEDEX  
Tel : 01 49 71 72 00  
Fax : 01 48 21 36 40  
[www.feyder.fr](http://www.feyder.fr)

Le proviseur

Aux  
Parents des élèves de Terminale

### **Objet : doublement en classe de Terminale**

Madame, Monsieur,

En cas d'échec au baccalauréat, votre enfant, aura la possibilité de se réinscrire pour 2017-2018,

- soit au lycée Feyder sous réserve des places disponibles,
- soit dans un autre établissement.

Les élèves doublant cette année leur classe de terminale ne peuvent tripler au lycée Feyder.

La procédure est la suivante :

- Dès connaissance des résultats, et au plus tard le **vendredi 7 juillet à 16h30**, votre enfant doit se présenter au secrétariat, auprès de Mme FONTAINE, pour y **déposer** :
  - sa **demande écrite de doublement dûment motivée**
  - la **photocopie** de son relevé de **notes du baccalauréat**
  - et pour y recevoir un dossier d'affectation pour la commission d'affectation de juillet au cas où il ne serait pas admis à doubler au lycée Feyder.
- **Le lundi 10 juillet à 11h00**,
  - la **réponse à sa demande** de doublement lui sera communiquée par voie d'affichage à la loge et

- un dossier d'inscription lui sera remis s'il est admis à doubler au lycée Feyder.

ATTENTION ! Sa demande de spécialité lui sera accordée en fonction des places disponibles.

- **Le même jour, le lundi 10 juillet à 14h00 et avant 16h00,**
  - les élèves autorisés à doubler s'inscrivent.
  - les élèves non autorisés à doubler déposent leur dossier d'affectation complet au secrétariat auprès de Mme FONTAINE.
  - **tout élève admis à redoubler qui ne sera pas inscrit le lundi 10 juillet avant 16h00 et non présent le jour de la rentrée perdra le bénéfice de sa place.**

Je vous prie, Madame, Monsieur, d'accepter mes salutations les meilleures.

Le proviseur,  
Laurent NIMESKERN